Procès-Verbal

Commission Départementale Gestion des Compétitions Seniors Masculins Entreprises

N° 02

06 Décembre 2018

Par courriel Alain Le Viol, Président de la Commission de Gestion des Compétitions Seniors Masculin
Jean-Yves Nouvel
Georges Le Glédic

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.
Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique

1. Approbation du Procès-Verbal

La Commission approuve le PV n° 01 du 07 Septembre sans réserve.

2. Coupe

La Commission procède au tirage de la Coupe du Football Entreprise sous forme de groupes pour les 3 premières dates avec 27 équipes engagées :

J1 – 07 Janvier 2019
J2 – 14 Janvier 2019
J3 – 21 Janvier 2019
Matchs remis – 28 Janvier 2019

3. Match remis

La Commission prend connaissance du PV de la Commission Départementale Sportive du 18.10.2018 et fixe la rencontre à rejouer au Lundi 28 Janvier 2019 :

N° 57253.1 St-Sébastien FC 1 / Nantes FC Net 1

Le Président,
Alain Le Viol

Le Secrétaire,
Jean-Yves Nouvel